

N°14 / AUTOMNE-HIVER 2022

Autour du Golfe



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Le Parc la nuit



Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Édito

Pennad-stur



David LAPPARTIENT
Président du Parc
naturel régional du Golfe
du Morbihan



Retenons la nuit

L'alternance du jour et de la nuit est vitale pour de nombreux organismes vivants. Le rythme circadien s'impose aussi à nous autres humains, mammifères diurnes dont l'horloge biologique est sans appel. Le corps a besoin d'obscurité pour produire la mélatonine, l'hormone du sommeil, et l'on sait désormais que la santé y est conditionnée.

La nuit est également fondamentale pour les espèces qui attendent l'obscurité pour se reposer, manger ou se reproduire. Les oiseaux migrateurs se repèrent aux étoiles, les chauves-souris engloutissent quantités de moustiques le soir venu, les hérissons chassent à la nuit tombée en arpentant nos villes et nos jardins. La nuit est essentielle à la vie des espèces noctambules et au repos de la faune et de la flore diurne.

Bien-sûr, de nombreuses activités humaines se déroulent elles aussi la nuit ou au petit matin, tel un pan de la pêche pratiquée sur notre territoire. Sur le plan social, la nuit est propice aux rendez-vous culturels. Certains fondent notre identité, comme le fest noz qui célèbre en 2022 ses 10 ans de reconnaissance par l'UNESCO au patrimoine de l'humanité.

Nos sociétés se sont dotées de l'éclairage artificiel pour étendre la durée du jour et accompagner nos modes de vie. Mais à l'heure de la nécessaire sobriété énergétique et de la lutte contre l'effondrement de la biodiversité, réduire nos consommations et lutter contre la pollution lumineuse excessive s'imposent. Alors, chaque fois que nous le pouvons, éteignons nos lampadaires et nos lumières individuelles. Nous pourrions ainsi redécouvrir le spectacle offert par le ciel étoilé, préserver la riche biodiversité nocturne de notre territoire et réaliser des économies significatives.

Ce magazine ouvre une fenêtre sur la nuit de notre territoire. Vous y découvrirez une série d'actions en sa faveur, comme la restauration de la trame noire, cette succession de couloirs d'obscurité indispensables à la biodiversité.

Il met enfin en lumière une série de gestes qui nous invitent, concrètement, à retenir la nuit.

Bonne lecture

Dalc'homp an noz

N'hellehe ket kalz bevedegoù beviñ ma n'em bebeilehe ket an deiz hag an noz. Ar ritm sirkadian-se a redi Mab-den da ober doc'htañ : ni zo bronneged a vev àr an deiz ha digemmus eo hon horolaj biologel. Ag an deñvaljenn em deus dober ar c'horf evit produiñ melatonin, hormon ar c'houked a zepant ar yec'hed anezhañ, evel ma ouier bremañ.

Ker pouezus arall eo an noz evit ar spesadoù a c'hortoz an deñvaljenn evit diskuizhiñ, debriñ pe gouenniñ. Doc'h ar stered em refer an evned tremeniat, ur wezh daet an noz e lonk ar logod-penn-dall e-leizh a c'hwibu, da noz e chase an herisoned en ur valeata en hor c'hêrioù hag en hor jardinoù. Rekis eo an noz evit diskuizh ar loened hag ar plant deiziek hag evit buhez ar spesadoù-noz.

Evel-rezon, ur bochad traoù a ra Mab-den ivez da noz pe mintin-mat, evel ur lodenn ag ar peskerezh en hor c'hornad-bro. Àr an dachenn sokial e vez an noz ur mare a-feson evit an emgavioù sevenadurel. Lod zo diazezet hon identelezh àrne, evel ar festoù-noz a voe anavet dek vlez zo e glad an denelezh get an UNESCO.

Ar goulaouiñ artifiel zo bet kavet ha staliet get hor c'hevredigezhioù evit astenn pad an deiz ha harpiñ hor fesoniou da vevñ. Neoazh, rekis eo hiziv armerzhñ energiezh ha stourm doc'h diskar ar vevliesseurted : an dra-se zo kaoz e rankomp beveziñ nebeutoc'h ha stourm doc'h ar re a c'houlou. Neuze, lazomp hor c'hleuzeurioù-straed hag hor gouleier prevez bep taol ma c'hellomp. Evel-se e c'hellimp arvestiñ en-dro doc'h an oabl stergannek, gwareziñ bevliesseurted-noz puilh hor c'hornad-bro hag arboelliñ forzh argant.

Ar magazin-mañ a zigor ur fenestr àr an noz en hor c'hornad-bro. C'hwi a c'hello gober anavedigezh get ur strollad oberoù graet eviti, evel da skouer degas ar steuñvenn zu en-dro, ar lostad trepasioù teñval-se ker rekis evit ar vevliesseurted.

Lakaat ar ra àr wel erfin ur rummadjistroù hor broud, en un doare fetis, da zerc'hel an noz.

Lennadenn vat deoc'h

Sommaire

3 LE PARC EN ACTIONS

Protection des espèces nocturnes et réduction de la pollution lumineuse : laissez-vous guider

À Vannes, du gaz dans l'éclairage

Les visiteurs du soir : Filmer les animaux pour mieux comprendre leurs déplacements

Des dortoirs pour les étourneaux

« Éclairer le public » à la pollution lumineuse

Un second cahier du Conseil scientifique

7 LE PARC LA NUIT

Une véritable prise de conscience est nécessaire

Les étoiles, boussole des oiseaux migrateurs

Les activités nocturnes des oiseaux de l'étranger

Des arbres sensibles à la lumière artificielle

Des activités économiques nocturnes dans le Golfe

Trop de lumière nuit... à la santé

Conte de la nuit

Le fest-noz a le vent en poupe dans le Parc

La reconnaissance du fest-noz par l'Unesco a apporté un sentiment de fierté

Lumières vitales

Pourquoi faire de nos nuits nos jours ? Les initiatives des communes

L'éclairage vu du ciel : ON / OFF

13 FAIRE ET DÉCOUVRIR

Le noir leur va si bien

Des bâtiments accueillant la biodiversité

Mais que font les animaux la nuit ?

Le jour de la nuit / La nuit de l'engoulement / La nuit du plancton

15 ÇA S'EST PASSÉ / À VENIR

16 LE PARC, À VOUS D'AGIR

Journal du Parc naturel
régional du Golfe
du Morbihan
n°14 Automne-Hiver 2022
8, boulevard des Îles
CS 50213
56 006 VANNES cedex



Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh

Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh

Directeur de publication :

David LAPPARTIENT

Rédaction : Tud-press (Raphaël Baldos),

équipe du Parc

Comité de rédaction :

Commission communication,

équipe du Parc

Ont contribué à ce numéro :

Anne Boulet, Monique Cassé, Thomas Cosson,

Alexandre Crochu, Morgane Dallic, Juliette

Herry, Fabrice Jaulin, David Lédan, Katy

Monier, Zarah Simard, Jean-Philippe Guillaume.

Relecture : Monique Cassé,

Morgane Dallic, Fabrice Jaulin

Photographies et illustrations :

PNRGM (sauf mentions contraires) /

D Lédan / A Crochu / F Jaulin

Couverture : PNRGM - B Simon

P5 : P Clergeau

P6 (astronomie) : JP Thomas ;

Club astronomie de Rhuys

P7 : R Sordello ; (tableau - cf. légende p10 ;

merci au musée des beaux arts, La Cohue, de Vannes)

P9 (Pêcheur) : R Viot

10 (portrait) : J Léonard ;

(fest-noz) : Bretagne Culture Diversité

P11 (initiatives communes) :

Club astronomie de Rhuys

photo d'étoile : PNRGM-B Simon

P13 (renarde) : P Percheron

(zoom ver luisant) : C Chauvin/PNRGM

P14 (zoom plancton) : P Mollo

P16 (trappe hérisson) : T Dupeux

P16 (Hérisson) : C Chauvin/PNRGM

Conception et réalisation :

Benjamin DEAL / www.benjamindeal.fr

Impression : Calligraphy

Imprim'Vert - Imprimé sur papier

issu de forêts gérées durablement

Tirage : 73 000 exemplaires

Parution : semestrielle

Dépôt légal : 2^e semestre 2022

Distribution : les communes du PNR

ISSN : 1760-107X



LE PARC EN ACTIONS

Parc de la Vallée de la Mayenne
Parc de la Vallée de la Mayenne



Protection des espèces nocturnes et réduction de la pollution lumineuse : laissez-vous guider

La pollution lumineuse s'accroît de 2% à l'échelle mondiale chaque année¹. Pour sensibiliser les communes et habitants aux effets négatifs provoqués par les éclairages artificiels - disparition du ciel étoilé, dépenses énergétiques élevées, risques pour la santé, perturbation et perte de biodiversité -, le Parc vient de publier deux guides : **le guide de la trame noire** et **le guide de l'éclairage public**².

Destinés aux élus et au grand public, ces deux ouvrages visent à apporter des informations clefs sur la biodiversité et comment réduire la pollution lumineuse liée à l'éclairage artificiel.

Le premier, tout public, aborde la pollution lumineuse sous plusieurs angles : histoire, religion, réglementation, technologie, biodiversité, déplacement des espèces au sein du Parc, témoignages... Il s'appuie sur un diagnostic réalisé en 2020 par le Parc,

à partir d'interviews d'acteurs locaux, des photographies réalisées spécialement pour l'occasion, etc. Il a un ancrage territorial fort. Outre les ressources bibliographiques qui approfondissent les chapitres, le document met en valeur des acteurs locaux associatifs et professionnels, des démarches du territoire, des éléments historiques vannetais...

Le second aide les élus à mieux gérer les éclairages en privilégiant la sobriété et le respect de la nature. Il apporte une

information complète sur la réglementation, les enjeux locaux, les priorités d'action, les préconisations par secteur géographique et les schémas directeurs d'aménagement lumière³. « *Le guide de l'éclairage public vise aussi à harmoniser les approches entre les communes du Parc. Il indique aux élus les bonnes pratiques à suivre pour réduire les impacts de la lumière artificielle* », souligne Juliette Herry, chargée de mission Climat et gestion intégrée de la mer et du littoral. *



À VANNES, DU GAZ DANS L'ÉCLAIRAGE

Le saviez-vous ?

En 1867, une usine à gaz de houille est construite à Vannes pour assurer l'éclairage public et domestique de la ville. L'éclairage urbain électrique n'apparaîtra qu'après la fin de la Seconde guerre mondiale.

¹Worldwide variations in artificial skyglow, Christopher C. M. Kyba, 2015

²Titre provisoire au moment de la rédaction de l'article

³Ils définissent les orientations de lumière à l'échelle de la commune en fonction de la hiérarchisation des espaces, dans le respect de la norme d'éclairage.



Blaireau



Renard s'intéressant à un hérisson

Les visiteurs du soir

Filmer les animaux pour mieux comprendre leurs déplacements

Le Parc pose des pièges photos pour étudier les déplacements de la faune à proximité des routes et des voies ferrées. En effet, de nombreux animaux circulent la nuit pour manger, se reproduire, etc. Ces caméras sont posées près des tunnels et des ponts, aménagements essentiellement conçus pour l'Homme mais qui permettent éventuellement à la faune de franchir le réseau viaire de notre territoire. Ces « habitudes de fréquentation » sont croisées avec les cartes des corridors naturels afin de définir de nouveaux aménagements qui pourraient faciliter la circulation des animaux.



Chevreuil



Mustélide



Lièvre



Martre



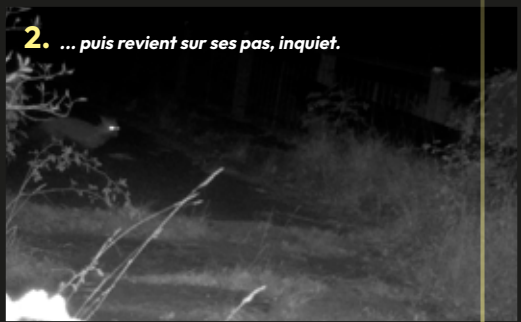
Loutre

Interview

Un jeune renard s'apprête à traverser un pont...



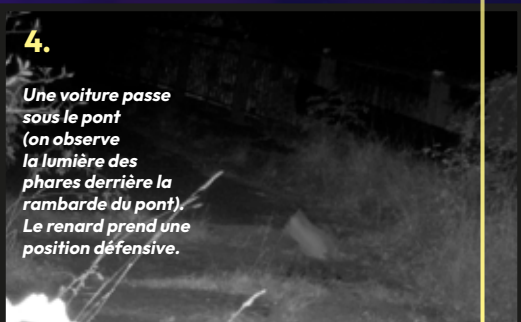
1.



2. ... puis revient sur ses pas, inquiet.



3.



4. Une voiture passe sous le pont (on observe la lumière des phares derrière la rambarde du pont). Le renard prend une position défensive.



5.



Des dortoirs pour les étourneaux

Philippe Clergeau, professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle, membre Conseil scientifique du Parc

Qu'est-ce qu'un dortoir à étourneaux ?

Un dortoir est une zone d'un diamètre de 80 à 100 km dans laquelle les étourneaux vont se regrouper. La nourriture y est abondante (semis de blé, maïs ensilage) et il y a un abri pour dormir. Les oiseaux se rassemblent d'abord dans un pré-dortoir où ils s'alimentent avant d'aller dormir, traditionnellement dans les roselières littorales puis intérieures et dans les plantations de Douglas, en fond de vallée. Ils cherchent à se protéger du vent froid et des prédateurs. Nos recherches ont permis de démontrer qu'ils se regroupent grâce au chant, par « affinité », selon leur origine géographique.

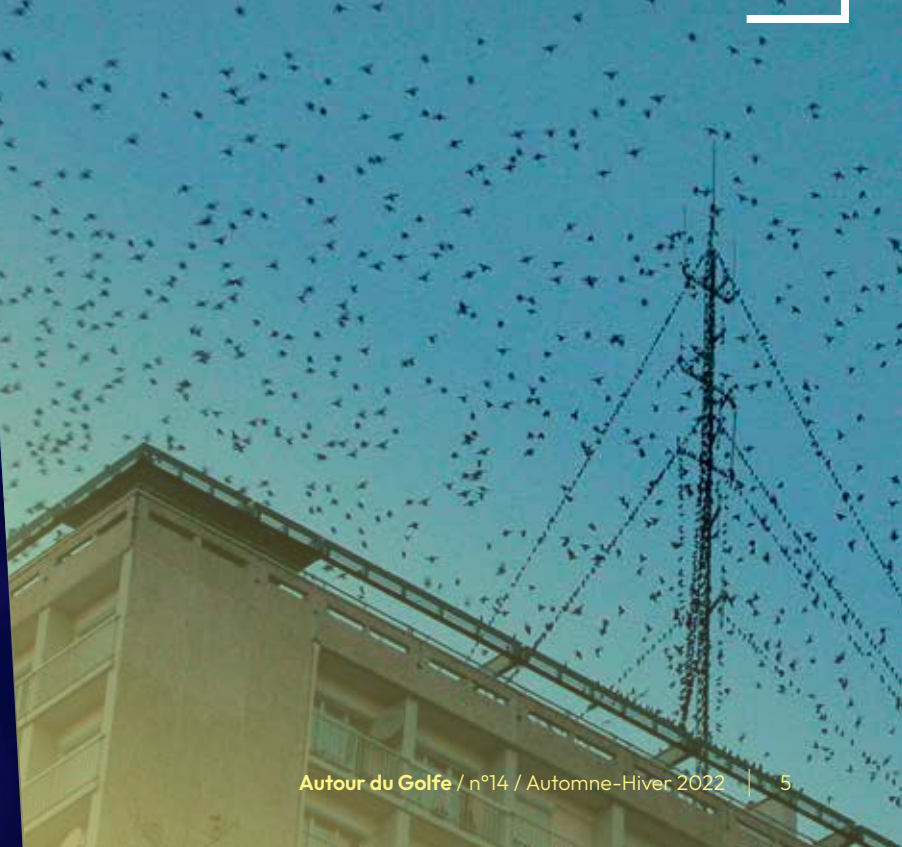
Comment se repèrent-ils ?

Le départ vers le dortoir est un réflexe grégaire lié à une baisse de la

luminosité. Ils ne s'orientent pas avec les étoiles, mais grâce à des points de repère sur le sol : un pylône, une rivière, etc. En cas de brouillard, ils sont complètement perdus.

Quel nombre peuvent-ils atteindre ?

Dans les années 1980 et 1990, les dortoirs ruraux pouvaient atteindre 100 000 oiseaux, et jusqu'à 10 000 en ville. Le lac de Grandlieu, en Loire-Atlantique, était l'un des plus grands dortoirs de France, avec plus d'un million d'individus. Aujourd'hui, leur nombre a fortement baissé. Différentes raisons sont avancées : destruction des dortoirs par épandage de pesticides, modification des méthodes culturales (les graines sont maintenant protégées par des produits répulsifs) ou réchauffement climatique qui incite les oiseaux à la sédentarisation.





Interview

« Éclairer le public » à la pollution lumineuse



Jean-Pierre Thomas,
président du Club
Astronomie de Rhuys

La pollution lumineuse est l'ennemie des astronomes, car elle masque le ciel étoilé. Comment agit votre association contre ce phénomène ?

Notre objectif est de sensibiliser le public à la pollution lumineuse, qui a augmenté avec la multiplication des lampadaires. Avec l'émergence des LED, plus économes en électricité, les collectivités étaient tentées d'en installer davantage. Heureusement, la réglementation évolue et impose désormais des obligations de temporalité d'allumage et d'extinction. Sur la presqu'île de Rhuys, c'est bien parti : les collectivités se sont clairement engagées à réduire la pollution lumineuse.

Quel rôle jouez-vous auprès des communes ?

Nous les incitons à éteindre le plus possible leur éclairage. Nous jouons aussi un rôle moteur sur cette question au sein du Conseil des associations du

Parc. Nous avons contribué au volet astronomie de l'exposition « Rallumons les étoiles » créée par le Parc et destinée à faire prendre conscience des bienfaits de la nuit. Nous proposons des visites commentées de l'exposition, notamment auprès des scolaires.

Quels sont les rendez-vous habituels du Club Astronomie ?

En juillet, nous organisons une observation de la lune à Saint-Gildas-de-Rhuys, sur un site préservé de la lumière artificielle. Le club met à disposition du public ses télescopes de 22h30 à 1h du matin. Début août, c'est la Nuit des étoiles, sur le parking de la plage de Suscinio à Sarzeau très bien orienté par rapport aux étoiles. Nous y proposons aussi une balade contée parmi les constellations. Le public est de plus en plus nombreux : il est passé de 400 personnes en 2021 à plus de 900 personnes en 2022.



Un second cahier du Conseil scientifique

Ce Conseil réunit des chercheurs de toutes spécialités qui ont choisi de s'investir dans la vie du Parc, de faire dialoguer leurs différentes disciplines et de donner avis et recommandations sur des questions concrètes.

Après une première édition en 2019, le Conseil scientifique vient de publier son second Cahier. Il synthétise 4 notes traitant des risques d'érosion et submersion marines, des savoirs des professionnels de la mer, du paysage et des herbiers de zostères.



+ Consultable et téléchargeable sur le site du Parc : parc-golfe-morbihan.bzh



LE PARC LA NUIT

Ar Park da noz

Le Parc la nuit



Interview



“ Une véritable prise de conscience est nécessaire ”

Romain Sordello, ingénieur expert biodiversité de l'unité de recherche PatriNat¹

L'extinction de l'éclairage public est-elle une tendance de fond ?

En France, la réglementation sur l'éclairage nocturne impose déjà depuis une dizaine d'années l'extinction des vitrines, des monuments et des bureaux entre 1h et 7h du matin, ainsi que des publicités et enseignes lumineuses entre 1h et 6h du matin. Plusieurs milliers de communes pratiquent volontairement, depuis longtemps, l'extinction de leur éclairage de voirie en cœur de nuit. Avec la hausse du prix de l'énergie, cette mesure se généralise. Certaines communes décident aussi de supprimer presque totalement les éclairages de mise en valeur, comme Bordeaux ou Lille.

Quel est l'impact sur de ces initiatives ?

Si elles sont à saluer, il ne faudrait pas qu'elles soient conjoncturelles et que l'éclairage reparte à la hausse dès que l'énergie redeviendra abordable. Bien qu'elle soit très bénéfique pour la biodiversité et la qualité du sommeil des humains, l'extinction en cœur de nuit reste insuffisante pour résoudre tous les problèmes de pollution lumineuse. La lumière artificielle perturbe la faune, la flore et les écosystèmes. Elle piège les pollinisateurs, comme les papillons, et cela peut réduire de 13% la production de fruits selon une étude parue en 2017. Beaucoup d'espèces sont actives en début ou fin de nuit. Il faut donc éteindre le plus tôt possible pour augmenter les bénéfices, voire ne pas allumer du tout, ce que certaines communes font l'été.

Comment aller vers la nuit complète ?

Il faut parvenir à un compromis entre la préservation de la biodiversité, de la santé et des activités économiques, et aller vers une limitation de l'éclairage dans le temps tout en diminuant la puissance lumineuse. Il y a aussi d'autres aspects à prendre en compte, comme la composition de la lumière : les LED, aux couleurs froides, désynchronisent les rythmes biologiques. Il faut aussi éviter « l'effet rebond » lié au déploiement de ces LED qui entraîne une multiplication de points lumineux sous couvert d'économie d'énergie. Une véritable prise de conscience est nécessaire.

¹Centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel. www.patriinat.fr
PatriNat assure des missions d'expertise sur la biodiversité pour l'Office français de la biodiversité (OFB), le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Les étoiles, boussole des oiseaux migrateurs

La migration est un phénomène qui passionne les Hommes depuis l'Antiquité. Plus des deux-tiers des oiseaux migrateurs volent la nuit. Si les passereaux migrent majoritairement de jour, les oies, les canards et les petits échassiers se déplacent la nuit sur de longues distances.

Le risque de prédation est alors moindre : les rapaces dorment. Les migrateurs préfèrent aussi les étoiles plutôt que le soleil pour s'orienter. Impossible pour eux de migrer et de manger en même temps. La migration nocturne permet ainsi de couvrir les grandes distances, les journées sont mises à profit pour s'alimenter.

La migration nocturne offre d'autres avantages : une dépense énergétique moindre, dans un air plus frais et plus dense que le jour ; des vents plus faibles, avec moins de variations d'orientation et turbulences verticales, permettant aux oiseaux de trouver l'altitude optimale de vol.

Enfin, les migrateurs en plein effort sont confrontés à l'hyperthermie et à la déshydratation. Ces deux menaces sont considérablement réduites la nuit par les températures inférieures et le taux d'humidité supérieur.



Les activités nocturnes des oiseaux de l'estran

Sur l'estran, la zone découverte à marée basse, de nombreux oiseaux peuvent être observés : on compte plus de 305 espèces marines sur les 10 000 recensées dans le monde. Les stations littorales du Parc, sur la côte atlantique et dans le Golfe, accueillent près de 80 000 oiseaux migrateurs chaque hiver. Les vasières et marais littoraux constituent des espaces de quiétude essentiels pendant la nuit. Durant les grands flux migratoires, on observe généralement un pic d'activité à partir du coucher du soleil et jusqu'à minuit, voire 1 h du matin, suivi d'une diminution de cette activité le reste de la nuit. À l'aube, le nombre d'oiseaux en vol augmente à nouveau.



Des arbres sensibles à la lumière artificielle

L'impact de la lumière artificielle sur les arbres a été observé dès 1936. Le botaniste allemand Günter Matzke-Hajek constatait que la chute des feuilles des arbres en ville était retardée par l'éclairage urbain. Au printemps, le débourrage - l'ouverture des bourgeons - est également plus précoce : les feuilles apparaissent plus vite et peuvent être brûlées par le gel, entraînant une défoliation, une chute anormale des feuilles. Ce phénomène, s'il est cumulé à des épisodes de sécheresse et à des maladies, peut entraîner la mort de l'arbre.



Des activités économiques nocturnes dans le Golfe



Pêche à pied, pêche en mer, plongée... Dans le Golfe du Morbihan, certaines activités ont aussi lieu la nuit. Frédéric Gonzalez, 47 ans, est l'un des deux pêcheurs professionnels de Port-Anna, à Séné. D'avril à novembre, avec son matelot, il effectue des sorties nocturnes. « Les horaires dépendent de la marée, mais en général on sort une à deux heures, un peu partout dans le Golfe, explique-t-il. J'aime bien cette activité nocturne, car il y a moins de navigation et le rythme est plus tranquille qu'en journée. »

Frédéric et son matelot déroulent leur filet sur 300 à 500 mètres. « Dès que les bars ou les daurades maillent, c'est à dire sont piégés, il faut remonter le filet. Il faut le faire à temps, avant que les congres ne viennent se servir », décrit-il.

Les congres, Joël Garnier, les observe aussi la nuit, mais à plusieurs mètres de profondeur. Ce gérant du club de plongée H2JO, à Arzon, emmène chaque été des groupes de 20 à 30 personnes plonger de nuit. « C'est l'occasion d'observer, pendant 40 à 50 minutes, des animaux nocturnes qui chassent, comme les congres, les homards ou

certains crustacés comme les crevettes ou les galathées, sorte d'écrevisse très jolie, qui se réfugient dans leur trou dès qu'on les éclaire. Les autres poissons dorment et sont immobiles », décrit-il.

Les règles de sécurité sont également différentes : les plongeurs utilisent leur lampe torche pour effectuer les signes de communication. Le signe du pouce et de l'index formant un rond, pour dire « tout va bien », est ainsi remplacé par un cercle de lumière.



Trop de lumière nuit... à la santé

À partir d'une certaine intensité et selon les ondes lumineuses émises, une exposition nocturne à la lumière artificielle influe sur notre rythme circadien, ou horloge biologique. Elle perturbe notre sommeil et agit sur la production d'une hormone, la mélatonine, qui favorise en particulier le déclenchement du sommeil. Ce déséquilibre hormonal peut ensuite entraîner de nombreuses conséquences physiologiques : troubles du sommeil, fatigue, troubles cognitifs, stress, vieillissement prématuré, cancers, troubles cardiovasculaires et du comportement... Plusieurs études scientifiques ont ainsi montré qu'une exposition à la lumière artificielle dans le travail de nuit pouvait provoquer des cancers du sein chez les femmes ou des cancers de la prostate chez les hommes. Des chercheurs ont aussi mis en évidence un lien entre l'éclairage de couleur froide (lumière bleue) et la dégénérescence de la rétine.



Un extrait¹ de

Conte de la nuit

par Anne Jacob, conteuse et guide littoral

Ouverture de la nuit I - Geneviève Asse (1923-2021) - Huile sur toile - 1998
Musée des beaux-arts, la Cohue - Vannes

Il y a très longtemps par une journée d'automne, les arbres de nos forêts, des abords des sentiers côtiers et des îles du Golfe se réunirent en conseil.

« En cette saison, les jours plus courts que les nuits ne nous offrent plus assez de lumière pour nourrir allègrement nos fûts et nos branches les plus hautes. Nous dévêtir de nos robes de feuillus nous aiderait à garder la cime haute jusqu'au printemps prochain » dit le chêne qui présidait l'assemblée. Le hêtre, le frêne, le bouleau et tous les arbres présents entendirent la sagesse du chêne et votèrent à l'unisson sa proposition.

Le sapin pensait autrement.

« Si nous décidons tous de perdre nos feuilles à l'automne, qui abritera oiseaux et autres hôtes de la forêt ? Si cela vous convient, je propose de rester vert toute l'année. »

« Tu persistes à te geler les aiguilles, et bien soit, nous verrons qui rira à feuilles déployées le printemps revenu », rétorqua le chêne. Voilà pourquoi depuis ce jour, le sapin conserve son ramage vert, bravant les hivers frileux. Sa persistance et sa bienveillance envers les habitants de la forêt lui valent d'être encore aujourd'hui l' élu des foyers chaleureux le soir de Noël.

¹Version intégrale à consulter
sur le site du Parc

Le fest-noz a le vent en poupe dans le Parc

Dans le Parc, le nombre de fest-noz progresse depuis une dizaine d'années. L'association Tamm Kreiz, qui les recense, montre qu'ils progressent au sein de la Bretagne historique (5 départements). Ils sont ainsi passés de 89 en 2012, représentant 4.6% des fest-noz, à 113 en 2019, (6,4%). Les années Covid ont bien sûr fait chuter leur nombre. Au moment du bouclage de ce magazine, Tamm Kreiz en avait compté 85 pour 2022.



Interview



Julie Léonard,
ethnologue de
l'association
Bretagne Culture
Diversité

Et moi,
MA NUIT
" C'est le silence
de la nuit
étoilée, auquel
j'aspire "

La reconnaissance du fest-noz par l'Unesco a apporté un sentiment de fierté

Le fest-noz a été inscrit le 5 décembre 2012 sur « la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » par l'Unesco. Qu'est-ce que cela a changé pour notre « fête de nuit » ?

Le fest-noz est désormais reconnu au même titre que d'autres pratiques culturelles, comme l'équitation du Cadre noir ou le repas gastronomique des Français. Cette reconnaissance internationale a apporté pour beaucoup un sentiment de fierté et a participé à redynamiser en partie la politique culturelle régionale en faveur des éléments de la culture bretonne. Le fest-noz joue le rôle de « figure de proue » pour la danse, la musique, le chant, la langue...

Quelles sont les autres conséquences ?

L'inscription à l'Unesco a eu des effets structurants au niveau du monde associatif. Elle a entraîné la création de l'association Bretagne Culture Diversité (BCD), chargée notamment de valoriser le patrimoine immatériel. L'association Tamm-Kreiz, l'agenda des fest-noz, est devenue un observatoire de l'évolution du fest-noz grâce au soutien financier de la Région (voir encadré ci-dessus).

Y a-t-il eu un effet sur les parquets de danse ?

Beaucoup d'organismes pensent que cette inscription n'a pas changé grand chose. Le fest-noz rencontre des difficultés de renouvellement de l'âge de ses participants. Il n'est plus autant organisé par des associations de parents d'élèves ou des clubs de football par exemple, comme dans les années 1970, mais majoritairement par des associations de culture bretonne. Il y a donc un risque d'entre-soi, alors que la diffusion sociale du fest-noz en dehors du mouvement culturel breton est aussi l'un des enjeux pour sa transmission.

Lumières vitales

Les éclats guident les marins et forcent leur permanence, indiquant dangers, distances, passes, ports. De phares ou de balisage, ces feux précieux font scintiller les rivages.

Anna Le Bail a veillé sur le Mor Braz de 1925 à sa mort en 1965. Elle fut la dernière gardienne du phare de Kernevest, en Saint Philibert, dans les pas de son grand-père, de son père puis de sa sœur. Elle a voué sa vie au littoral et à ses concitoyens en étant ostréicultrice, sage-femme, conseillère municipale, crieuse publique ou... cycliste !

En 2012, le phare à deux éclats s'éteint définitivement et est remplacé par un feu plus au sud indiqué Q.WRG.11m sur les cartes marines, soit un feu à secteurs blanc (White), rouge

(Red) et vert (Green) à 11 m au-dessus du niveau de la mer.

Les côtes du Parc comptent plusieurs feux de ce type. S'y ajoutent des balises lumineuses, dont trois dans le Golfe, des feux d'alignements tels ceux du Port du Crouesty à Arzon. Le phare de Port Navalo, lui, règne à 32 mètres d'altitude sur l'entrée du Golfe avec ses 3 occultations groupées par périodes de 12 secondes et ses trois secteurs blanc, rouge, vert (White, Red, Green) (Oc(3)WRG.12s32m).



Pourquoi faire de nos nuits nos jours ? Les initiatives des communes

Plusieurs villes du Parc s'efforcent de modérer leur consommation liée à l'éclairage public et de sensibiliser leur population à la pollution lumineuse.

Depuis décembre 2020, la commune de Surzur interrompt son éclairage public de 21h à 6h30, à l'exception du centre-bourg allumé jusqu'à 22h en semaine et 23h le week-end. Cette initiative, qui tient compte des horaires des bus et des commerces, a permis une réduction de 43% de sa consommation d'électricité. Les lampadaires intègrent progressivement des lampes à LED, moins énergivores.

À Saint-Gildas-de-Rhuys, l'extinction intervient depuis le 1^{er} novembre 2022 à 22h dans les hameaux et l'avenue Raymond Marcellin, à 23h dans le centre-bourg en hiver et à 1h en été, et toute l'année au port.

De son côté, Séné sensibilise ses habitants à la biodiversité nocturne. Elle a organisé, en 2022, dans le cadre de son Atlas de la biodiversité communale, deux sorties sur les chauve-souris et une sortie sur les batraciens.

À Sarzeau, l'amplitude d'éclairage a été réduite. Le bourg et la zone du Kerollaire ne sont désormais plus éclairés. Pour des raisons de sécurité, l'éclairage de l'hyper centre est maintenu, mais il est coupé entre 23h30 et 6h30 (1h et 6h30 le week-end). Les horaires des illuminations de Noël sont calés sur ceux de l'éclairage public.

Saint-Avé, labellisée « Territoire engagé pour la nature » pour son action en faveur de la biodiversité, agit et sensibilise sa population à la lutte contre la pollution lumineuse. Elle s'est engagée à identifier une trame noire (l'ensemble des couloirs d'obscurité empruntés par les animaux nocturnes) et à l'intégrer à son plan local d'urbanisme. Elle a également choisi des LED ambrées pour son éclairage public, moins nocives que la lumière blanche. Enfin, elle incite les entreprises et les propriétaires de bâtiments collectifs privés à réduire leur éclairage.



LE LABEL VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS

Ce label, d'une à cinq étoiles, est délivré par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, pour 4 ans. L'objectif ? Promouvoir auprès des collectivités locales et des citoyens la qualité de l'environnement nocturne. Sept communes du Parc sont labellisées : Saint-Philibert, Saint-Avé, l'Île d'Arz, Séné, Auray, Saint-Nolff et Theix-Noyalou.

L'éclairage vu du ciel

ON OFF



Centre-ville - Auray



Porte Océane - Auray



Tohannic - Vannes

Afin d'observer le niveau de pollution lumineuse à l'échelle du Golfe du Morbihan, le Parc a réalisé deux campagnes photographiques au printemps 2019. Une première série de photographies a été prise vers 22h30 puis une seconde aux alentours de 1h du matin. Près de 1500 clichés ont été réalisés, certains en perspective, d'autres à la verticale de points fixes.

Ces clichés, pris à quelques heures d'intervalle, ont permis d'observer visuellement l'effet de l'extinction nocturne de l'éclairage public sur le territoire. Voir les lumières s'éteindre progressivement, quartier par quartier, sur les communes qui réduisent leur éclairage est d'ailleurs saisissant. Des zones d'ombre apparaissent et dévoilent des lumières isolées, des lumières puissantes, des lumières mal orientées ou qui se réverbèrent sur le sol.

Le noir leur va si bien

Voici quelques-uns des animaux qu'il est possible d'observer la nuit dans le Parc. Les chauve-souris, seuls mammifères doués du vol actif, jouent un rôle écologique essentiel. Elles sont un véritable indicateur de la bonne santé d'un écosystème.



La Chouette effraie, appelée aussi Dame blanche, se reconnaît facilement avec sa grosse tête marquée par une sorte de disque facial blanc argenté. Elle reste cachée le jour et chasse la nuit entre des périodes de repos et d'entretien de son plumage. Elle trouve ses proies dans les prairies, lisières de champs, haies, friches ou encore vergers.

Véritable ingénieur nocturne, le blaireau modifie continuellement son environnement en creusant son terrier principal et de nombreuses « chambres » reliées par des galeries. Très prudent, il sort au crépuscule entre mai et août, après s'être assuré que la voie est libre. L'hiver, il reste au plus profond du terrier.

Des siècles de persécutions ont appris au renard à nous éviter, c'est la raison pour laquelle il s'active essentiellement la nuit. Ses rares sorties au soleil se concentrent pendant le rut ou au début de l'été, quand les nuits sont les plus courtes et que le nourrissage des grands renardeaux impose une chasse presque incessante.



Des bâtiments accueillant la biodiversité



Comment favoriser la biodiversité dans la construction ? C'est le défi relevé depuis plusieurs années par l'architecte-urbaniste Thierry Dupeux, de l'agence Rhizome. Après avoir aménagé des nichoirs dans les murs de sa propre maison, il intègre systématiquement des abris pour la faune dans tous ses projets (logements collectifs, ZAC, lotissements).

« En centre-ville, on pense aux martinets noirs, hirondelles, moineaux domestiques et chauve-souris. En bordure d'un parc, on créera des nichoirs pour les bergeronnettes, grives ou chouettes effraie », décrit-il.

Les abris sont installés de manière à éviter les ponts thermiques et les infiltrations, dans des espaces non habités, comme des gaines techniques, ou des murs attenants aux logements. Rhizome a même conçu un accessoire de jardin (distribué par la Ligue de Protection des Oiseaux) pour faciliter le passage des hérissons entre les jardins.

« Grâce à nos compétences d'architecte, on peut pousser très loin le nombre de nichoirs à poser dans un bâtiment, souligne Thierry Dupeux. Nos clients ne sont pas étonnés, ils connaissent notre attachement à la biodiversité. »

« Et moi, MA NUIT »
 " C'est le souvenir du bruit des crapauds accoucheurs du Poitou, c'est le cri des chauve-souris. "



VER LUISANT

On le surnomme ver luisant, mais il n'a rien d'un ver. C'est un lampyre, un insecte coléoptère. S'il luit dans la nuit, c'est une femelle, s'il vole, il s'agit d'un mâle. Éteignez les lumières : sans le noir complet, ils ne se rencontreront jamais. Les jardiniers l'apprécient car à l'aide de sa salive paralysante, il savoure escargots et limaces.



Si vous l'observez, n'hésitez pas le signaler sur la plateforme participative

<http://estuaire.net/nos-projets/observatoire-des-vers-luisants>



PAPILLON DE NUIT

La Bretagne compte 80 espèces de papillons diurnes et 1 500 espèces nocturnes ! Ces insectes, encore mal connus, s'orientent par rapport à la position de la lune. Il semblerait que les sources lumineuses artificielles perturbent leur système de navigation.



Mais que font les animaux la nuit ?

Les élèves de CM2 de l'école Armorique à Vannes font toute la lumière sur la vie nocturne de leur Aire marine éducative (AME).

Cet automne, les écoliers commencent leur exploration par une visite de l'Île d'Arz. Mais pas n'importe quelle visite... car c'est le soir, au clair de lune, qu'ils se promènent. A l'occasion d'une randonnée nocturne, ils sont attentifs : « *il y avait la lune et nous avons aussi deux torches. Lorsqu'on les a éteintes, on a pu voir les étoiles en été et deux planètes, Saturne et Jupiter* », raconte Noélie. « *Nous avons vu des vaches, mais aussi un ragondin, qui est passé tout près du centre où l'on dormait. Une lumière automatique s'est allumée, il courrait vite et il avait une longue queue* », ajoute Chirouez. « *Il y a aussi le hibou, les chauve-souris, les papillons de nuit, les rats, les souris, les lapins et les loups parmi les animaux de nuit* », énumèrent ses camarades.

Plusieurs questions se posent alors : Comment la lumière artificielle influe sur le comportement des animaux ? Quels animaux vivent la nuit ? Est-ce que la lumière les dérange ? Quelles sont les différences d'éclairages entre un espace naturel et le centre-ville de Vannes ?

Accompagnés de leur enseignante Corinne Gourmelon, de leur référente scientifique Laura Tanniou (association Les Petits Débrouillards) et des étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) du lycée Kerplouz d'Auray, les élèves vont explorer une nouvelle facette de leur AME, le long des Rives du Vincin. « *Les étudiants vont faire découvrir aux enfants les animaux sensibles à la pollution lumineuse. Les élèves effectueront des recherches de leur côté. Leurs observations permettront aux étu-*

dants de réfléchir aux conséquences de cette pollution sur la chaîne alimentaire ou la migration des oiseaux », explique Laura Tanniou. En complément, l'exposition « *Rallumons les étoiles* » du Parc naturel sera installée au sein de l'école et un agent du Parc proposera une visite guidée pour approfondir leurs connaissances sur les effets de la pollution lumineuse.

Et qui sait, à la fin de l'année, peut-être que les enfants partageront leurs secrets de la nuit avec le grand public ?



Et moi, MA NUIT
" C'est la beauté, un temps suspendu où l'imaginaire a toute sa place. "
Laura Tanniou



Le jour de la nuit

La 14^e édition du Jour de la nuit a eu lieu le 15 octobre 2022.

Ce rendez-vous, organisé partout en France, vise à multiplier les extinctions et à sensibiliser à la pollution lumineuse. Le Parc a ainsi proposé, à Saint-Philibert, une observation du coucher du soleil, une écoute de la biodiversité nocturne, une balade sensorielle et une mini-conférence sur les enjeux de l'éclairage artificiel. L'occasion de redécouvrir le ciel étoilé, préserver les espèces nocturnes et notre santé, et réaliser d'importantes économies.



LA NUIT DE L'ENGOULEVENT

Chaque année, le Parc organise au printemps la Nuit de l'engoulement pour découvrir cet oiseau nocturne.

Lors du dernier rendez-vous, à la chapelle Saint-Michel de Saint-Avé, 30 personnes ont assisté à une conférence sur la vie secrète de cet oiseau migrateur. Au crépuscule, le groupe s'est enfoncé dans les landes et a pu assister à un ballet aérien : celui du mâle, au chant si singulier, avec la femelle. Leurs longues ailes ont parfois frôlé les ornithologues d'un soir, gravant à jamais cette rencontre dans leur mémoire.



LA NUIT DU PLANCTON



Deux types de plancton coexistent dans la mer : le phytoplancton et le zooplancton. « *Le premier, végétal, est constitué de micro-algues qui ont besoin de lumière pour réaliser leur photosynthèse* », explique

Pierre Mollo, fondateur de l'Observatoire du plancton. La nuit, leur activité de division cellulaire s'arrête. Une espèce, la Noctiluca scintillans, émet une lumière bleutée, un phénomène de bioluminescence. Quant au zooplancton, il s'enfonce vers les profondeurs pendant la nuit. Le jour, il remonte vers la lumière, pour se nourrir de phytoplancton.

Et moi, MA NUIT
" Quand je regarde la voûte céleste, avec les myriades d'étoiles qui scintillent, cela me fait penser au plancton. "
Pierre Mollo



ÇA S'EST PASSÉ

dégouezhet eo



La Charte du Parc évaluée

JUIN 2022



La Charte fondatrice du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan est déployée depuis sa création en 2014 et s'achèvera en 2029. L'année 2021 a été consacrée à la réalisation de l'évaluation à mi-parcours de sa mise en œuvre, point d'étape important dans

la vie d'un Parc et occasion de repartager le projet de territoire avec ses partenaires et collectivités membres. L'évaluation a permis d'identifier les points forts, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration possibles.

www.parc-golfe-morbihan.bzh/evaluer-les-actions-du-parc



Sensibilisation "Sentiers côtiers"

25 SEPTEMBRE 2022

Les sentiers côtiers sont fréquentés mais ils sont fragiles et subissent aussi les aléas de l'érosion et du changement climatique, en plus de leur utilisation importante par les habitants et les visiteurs. Après une campagne de sensibilisation qui a débuté en été, le Parc et 12 communes littorales ont sensibilisé directement les usagers aux gestes à adopter pour préserver les sentiers. Quelques recommandations : préserver la quiétude des lieux, garder son chien laisse, emporter ses déchets, éviter les bâtons de marche, faire attention aux risques d'incendie, ne pas faire de vélo, etc.

Fête du Parc

17 SEPTEMBRE 2022

3000 personnes se sont retrouvées à Port Anna, à Séné, pour de multiples animations consacrées aux patrimoines durables et aux transitions. Au programme : balades, causeries, sorties en sinagots, visites d'un bateau de pêche, de la vedette de la SNSM, observation du plancton, sciences tour des Petits débrouillards, casques de réalité virtuelle, spectacles de rue, concert... Elle était associée aux Journées européennes du patrimoine (coup cœur de la Région Bretagne) et a intégré le Grand pique-nique des parcs, manifestation nationale dédiée aux bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc naturel régional". Nouveautés en 2022 : un village des initiatives consacré aux actions de transitions prises par les collectivités membres du Parc et la présence, en continu, d'un plateau radio avec Radio balises, Radio Bro Gwened et Plum'FM.



Les Parcs bretons en séminaire interparcs

20 ET 21 SEPTEMBRE 2022

Chaque année, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, celui d'Armorique et le projet de Parc Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude se réunissent avec la Région Bretagne. L'objectif ? Le partage d'expérience et la mutualisation d'actions. Cette année, c'est l'Armorique qui accueillait les 60 agents concernés. Au programme : ateliers en salle, réunions en plénière et visites sur le terrain. L'occasion de découvrir, entre autres, les conséquences des incendies dans les Monts d'Arrée et d'envisager des actions de gestion des landes pour prévenir les incendies et reconquérir ces milieux fragiles.



Rentrée des Aires éducatives

5 OCTOBRE 2022

Le Parc a organisé pour la 2^e année consécutive, la rentrée des Aires éducatives de son territoire. L'occasion pour l'ensemble des partenaires prenant part aux projets d'Aires marines et d'aires terrestres éducatives - enseignants, référents scientifiques, Éducation nationale et élus des communes concernées - de mieux se connaître et échanger sur une démarche commune, qui relie les grands enjeux éducatifs, naturels, culturels et humains du Golfe du Morbihan. Après les échanges, une visite de l'aire marine de l'école les Korrigans, située sur les marais du Duer à Sarzeau, a clôturé cette matinée.

« Biodiversité On Air » : À l'écoute de la Biodiversité en Bretagne !

À COMPTER DU 3 OCTOBRE

Depuis le 3 octobre, 16 radios de la Coordination des radios locales et associatives de Bretagne diffusent chaque semaine « Biodiversité On Air », un nouveau programme radiophonique dédié aux actions en faveur de la biodiversité en Bretagne. Financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), ce sont 50 magazines qui seront diffusés chaque semaine, tout au long de la saison 2022-2023. Chaque magazine d'une durée d'environ 30 minutes est composé de deux parties : un reportage sur le terrain illustrant une action pour la biodiversité en Bretagne et un entretien avec un expert pour aller plus loin sur la thématique traitée. Le Parc est membre du Comité éditorial et à l'initiative de plusieurs reportages : défi familles pour la biodiversité, aires éducatives, sensibilisation des plaisanciers, Atlas de la biodiversité communale, Gestion d'Illur...

Retrouvez les podcasts : corlab.org/biodiversite-on-air

Essentiel 2021

SEPTEMBRE 2022

Chaque année le Parc établit son rapport d'activité. L'Essentiel en est la version grand public. C'est un condensé des actions du Parc conduites en 2021, dont beaucoup se poursuivent en 2022.



Appel à témoignages sur la vigne

À COMPTER D'OCTOBRE 2022

Le vignoble breton est aujourd'hui en situation de renaissance en Bretagne. Dans le cadre d'une thèse de doctorat en histoire/géographie à l'Université Rennes 2, Clémentine Charmont, doctorante et chargée de mission vigne au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, a lancé une collecte des témoignages et des archives sur la vigne en Bretagne. Cherchant à préciser sa trajectoire à travers les époques et dans l'objectif de construire une mémoire collective sur le passé viticole de la région, le Parc a lancé un appel à témoignages et/ou archives privées. Une quarantaine de personnes et structures ont répondu.



À venir

Assemblée des ABC

17 JANVIER 2023

Toutes les communes du Parc (plus 3 communes hors de son territoire) sont engagées dans un Atlas de la biodiversité communale. Cette journée a pour objectif de faire le point sur les démarches engagées en cours. Elle se déroulera en deux parties :
• Une matinée consacrée aux référents des ABC dans les communes (élus, agents...);
• Un après-midi ouvert aux associations et partenaires des ABC. L'occasion de mutualiser les expériences, partager les connaissances, réfléchir à la mobilisation des habitants en faveur de la biodiversité...

138 communes au total



Concours wanted pour les écoles

OCTOBRE 2022 À MAI 2023

Dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale, les enquêtes Wanted invitent les habitants à recenser chaque mois une espèce animale et une espèce végétale. En octobre, le Parc a lancé un concours réservé aux écoles du territoire. 12 d'entre elles se sont inscrites. L'ensemble de leurs observations seront renseignées sur la plateforme observation.parc-golfe-morbihan. bzh tout au long de l'année, jusqu'à la fin du concours en mai.





LE PARC À VOUS D'AGIR

ar Park, deoc'h d'ober

Les bons gestes



Dans mon jardin, je réserve de la place pour le hérisson

C'est l'un des mammifères nocturnes les plus fréquemment vus au jardin : le hérisson parcourt chaque nuit quatre kilomètres en moyenne, à la recherche d'invertébrés (coléoptères, vers de terre, limaces ou escargots). Il est donc conseillé d'aider ce « super auxiliaire de jardin » à franchir les clôtures ou les murets. Il suffit de créer une ouverture. L'agence Rhizome a conçu un dispositif original et peu coûteux. Il s'agit d'une silhouette de hérisson en inox (50 cm x 33 cm), qui s'installe facilement au pied d'une clôture en grillage. Les piquants se tordent et s'accrochent du grillage. Il suffit ensuite de découper les mailles en suivant la forme (voir photo).

Il est aussi possible de lui procurer une zone d'habitat : un tas de bois, de feuilles et de branchages pour lui permettre de se mettre à l'abri pour la journée, ou pour hiberner l'hiver, entre novembre et mars, quand la température descend en dessous de 8-10°C.



J'utilise ma tondeuse avec précaution

La biodiversité de votre jardin est fragile, attention aux appareils mécaniques ! Il ne faut surtout pas utiliser les robots tondeuses la nuit car c'est le moment où de nombreuses espèces chassent. Elles risquent donc d'être happées et déchiquetées par ces engins.

Autre danger : les débroussailluses. Lorsque vous voulez vous débarrasser d'un tas de ronces ou d'herbes hautes, prenez soin au préalable de vérifier qu'aucun animal n'y loge. Et si c'est le cas, reportez votre projet à plus tard. Vous éviterez ainsi d'écourter la vie de petits mammifères, batraciens et autres amis de nos jardins !

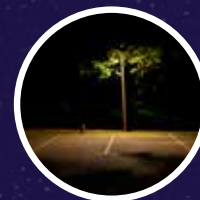


J'évite les lumières solaires

De nombreux magasins de bricolage vous proposent des lampes solaires à installer en extérieur. C'est une très mauvaise idée car ces appareils participent à la pollution lumineuse et perturbent la biodiversité de votre jardin. Les éclairages automatiques sont aussi à éviter. Des travaux de recherche ont montré que l'éclairage nocturne menace

l'habitat des lucioles et constitue des repoussoirs pour les espèces nocturnes.

L'Office français de la biodiversité souligne que l'éclairage artificiel est « un facteur de dégradation voire de suppression de l'habitat » des chauves-souris, des mammifères terrestres, ou des lucioles.



Et les entreprises ?

Des écrans publicitaires allumés en continu, des vitrines éclairées toute la nuit... Ces situations ne doivent, en principe, plus exister : depuis le 7 octobre 2022, dans toute la France, la publicité lumineuse et les enseignes lumineuses doivent être débranchées entre 1 h et 6 h du matin.

L'extinction concerne aussi les vitrines de magasin à partir d'1 heure du matin ou 1 heure après la cessation de l'activité. Idem pour l'éclairage des entreprises, au plus tard 1 heure après la fin de leur occupation, tout comme celui des façades. Il peut être rallumé au plus tôt à 7 h du matin ou 1 heure avant le début de l'activité.



Exposition « Rallumons les étoiles »

Pour comprendre les effets néfastes de la pollution lumineuse, l'impact de la lumière artificielle sur les animaux nocturnes, les végétaux, la santé humaine, la consommation énergétique et la disparition du ciel étoilé derrière le halo lumineux des villes, le Parc a conçu, avec l'aide du Club Astronomie de Rhuys, l'exposition « Rallumons les étoiles ». Itinérante à travers les villes du Parc, elle permet de comprendre pourquoi il est nécessaire d'éclairer moins et mieux, en tenant compte des besoins d'obscurité de la biodiversité nocturne.



Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

AMBON
ARRADON
ARZON
AURAY
BADEN
CRACH
DAMGAN
ELVEN
ILE D'ARZ

LAUZACH
LE BONO
LE HEZO
LE TOUR DU PARC
LOCMARIAQUER
MEUCON
MONTERBLANC
PLESCOP
PLOEREN

PLOUGOUMELLEN
PLUNERET
SAINT-ARMEL
SAINT-AVE
SAINTE-ANNE-D'AURAY
SAINT-GILDAS-DE-RHUY
SAINT-NOLFF
SAINT-PHILIBERT
SARZEAU

SENE
SULNIAC
SURZUR
THEIX-NOYALO
TREFFLÉAN
VANNES

